



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 28 novembre 2012 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président, madame la conseillère Denise Laferrière et messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé formant quorum du comité.

Sont également présents, madame et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Marie-Hélène Lajoie, directrice générale adjointe, Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint.

CE-2012-1675 NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DESTINATION GATINEAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la charte de Destination Gatineau inc. prévoit que tout membre permanent du conseil d'administration doit avoir reçu l'aval du comité exécutif de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs provisoires du conseil d'administration demandent au comité exécutif de confirmer la nomination de monsieur Raymond Brunet comme membre permanent du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de donner suite à cette demande :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité confirme la nomination de monsieur Raymond Brunet comme membre du conseil d'administration de Destination Gatineau inc., prenant effet à compter de l'adoption de la présente.

Adoptée

CE-2012-1676 SOUSSION 2012 SP 304 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - IMPLANTATION D'UN PROCÉDÉ DE DÉSINFECTION UV À LA STATION D'ÉPURATION DU SECTEUR DE GATINEAU - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme DESSAU inc., 900, boulevard de la Carrière, bureau 100, Gatineau, Québec, J8Y 6T5, pour la fourniture de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour l'implantation d'un procédé de désinfection UV à la station d'épuration du secteur de Gatineau pour un montant total approximatif de 898 817,06 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 29 octobre 2012, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2008-756 en date du 2 juillet 2008.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30662-002-24181	480 729,56 \$	Honoraires professionnels - Désinfection - Plans et devis
06-30662-001-24182	379 000,00 \$	Honoraires professionnels - Désinfection - Études, assistance technique, essais, analyses
04-13493	39 087,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1677* RÈGLEMENT NUMÉRO 720-2012 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 3 545 000 \$ POUR LE REMPLACEMENT DE LA GÉNÉRATRICE DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DU SECTEUR DE GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 720-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 3 545 000 \$ pour le remplacement de la génératrice de l'usine de production d'eau potable du secteur de Gatineau.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-1678* RÈGLEMENT NUMÉRO 722-2012 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 3 000 000 \$ POUR LE REMPLACEMENT DE QUATRE ENSEMBLES DE VARIATEURS DE FRÉQUENCE ET DE MOTEURS À L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES ET AU POSTE CHAMPLAIN DU SECTEUR DE GATINEAU - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE POINTE-GATINEAU ET DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - LUC ANGERS ET YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 722-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 3 000 000 \$ pour le remplacement de quatre ensembles de variateurs de fréquence et de moteurs à l'usine d'épuration des eaux usées et au poste Champlain du secteur de Gatineau.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-1679* FONDS VERT 2012 - SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS EN MILIEU SCOLAIRE

CONSIDÉRANT QUE la politique ENV-2011-001 a été élaborée afin d'encadrer l'utilisation et la gestion du Fonds vert;

CONSIDÉRANT QUE le Fonds vert prévoit soutenir des projets qui doivent permettre à la Ville de Gatineau d'atteindre ses objectifs fixés dans la Politique environnementale;

CONSIDÉRANT QU'un comité d'évaluation a analysé, évalué et proposé pour subvention 13 projets sur les 15 projets reçus;

CONSIDÉRANT QUE la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable recommande au conseil de subventionner les projets proposés dans le volet II - Scolaire du Fonds vert :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le comité recommande au conseil d'approuver les subventions proposées pour les 13 projets admissibles soumis au Fonds vert dans le volet Soutien financier aux projets en milieu scolaire comme décrit à l'annexe 1 ci-jointe qui fait partie intégrante de la résolution, pour un montant total de 62 647 \$, et qu'il mandate la directrice du Service de l'environnement pour signer les protocoles d'entente avec les organismes et assurer le suivi de chacun de ces dossiers.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-47200-972	62 647 \$	Fonds vert - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-1680*

CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE 5 000 \$ POUR LA PROMOTION DU PROJET « CONCILIATION TRAVAIL-ÉTUDES 6-9-15, JE M'ENGAGE À LA RÉUSSITE! »

CONSIDÉRANT QUE la Commission jeunesse est partie prenante des efforts de mobilisation pour la persévérance scolaire à Gatineau et qu'elle y a planifié un montant de 5 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'Outaouais possède un des taux de décrochage scolaire des plus élevés au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a adopté la Politique de développement social et que la quatrième orientation se lit comme suit « La santé et le bien-être au centre de la qualité de vie et l'éducation comme base du développement économique et social »;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau a officiellement adhéré à la « Conciliation travail-études 6-9-15, je m'engage à la réussite! »;

CONSIDÉRANT QUE la Commission jeunesse, à sa réunion du 20 octobre 2012, a recommandé unanimement de verser un appui financier de 5 000 \$ au projet « Conciliation travail-études 6-9-15, je m'engage à la réussite! » :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter de verser au Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais, titulaire du projet « Conciliation travail-études 6-9-15, je m'engage à la réussite! », une contribution financière de 5 000 \$ pour le développement d'outils promotionnels.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 5 000 \$ au Carrefour jeunesse emploi, 350, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 7T9, sur présentation d'une pièce de compte à payer préparée par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71127-971	5 000 \$	Commission jeunesse - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-1128D1 DÉPÔT DE DOCUMENT

1. Rapport des réductions accordées aux organismes pour les coûts de location de janvier à septembre 2012

CE-2012-1681 SOUSSION 2012 SP 323 - ACHAT DE BOTTES DE COMBAT INCENDIE POUR POMPIERS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Boivin & Gauvin inc., 1416, rue Père Chaumonot, Ancienne-Lorette, Québec, G2E 1P9, pour la fourniture de bottes de combat incendie pour pompiers sur la base des prix unitaires, valide pour une période d'un an, inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 127 880,94 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission déposée en date du 25 octobre 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-22200-651-24183	78 284,60 \$	Opérations - Incendies - Vêtements et accessoires
02-22310-651-24184	44 035,09 \$	Schéma de couverture de risques en incendie
04-13493	5 561,25 \$	- Vêtements et accessoires TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1682 RENOUVELLEMENT DES LICENCES ET DU CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LES PRODUITS DE GÉOMATIQUES ARCGIS POUR L'ANNÉE 2013 AVEC LA FIRME ESRI CANADA - 99 493,19 \$

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'entretien et le droit d'utilisation des licences des logiciels de géomatique ArcGIS seront échus le 31 décembre 2012;

CONSIDÉRANT QU'il convient d'avoir un contrat d'entretien pour ces logiciels et que la firme ESRI Canada est la seule à pouvoir fournir les services d'entretien et de mise à jour de ces logiciels;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 573.3 alinéas 6 a) et b) de la Loi sur les cités et villes, les dispositions applicables à l'adjudication des contrats ne s'appliquent pas à un contrat dont l'objet découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise à assurer la compatibilité avec les systèmes, progiciels ou logiciels existants et la protection de droits exclusifs tels les droits d'auteur, les brevets et les licences exclusives :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de renouveler le contrat d'entretien et d'utilisation des logiciels de géomatique ArcGIS de la firme ESRI Canada, 12 Concorde Place, suite 900, Toronto, Ontario, M3C 3R8, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 pour un montant total de 99 493,19 \$, incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à acquitter la facture découlant du contrat d'entretien et d'utilisation des logiciels de géomatique ArcGIS, sur présentation de pièces justificatives, fournies par le Service de l'informatique.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2013, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-13440-555	95 166,46 \$	Développement - Entretien de logiciels
04-13493	4 326,73 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012 conditionnellement à l'adoption du budget 2013.

Adoptée

CE-2012-1683

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 42 - 16 550,73 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 46 - 420 978,28 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 43 - 8 634,78 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 41 - 177 152,87 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 42, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 46, la liste de réquisitions numéro 43 ainsi que la liste des embauches numéro 41 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 42	Pièces de comptes à payer	16 550,73 \$	12 au 16 novembre 2012
Liste PD numéro 46	Pièces de comptes à payer	420 978,28 \$	12 au 16 novembre 2012
Liste des réquisitions numéro 43	Pièces de comptes à payer	8 634,78 \$	12 au 16 novembre 2012
Liste des embauches numéro 41	Embauche de personnel temporaire	177 152,87 \$	5 au 9 novembre 2012

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1684 **ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-44 - 233 395,41 \$ - PÉRIODE DU 8 AU 14 NOVEMBRE 2012**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-44 d'un montant de 233 395,41 \$ pour la période du 8 au 14 novembre 2012.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1685 **SOUMISSION 2012 SP 246 - ACHAT DE LAMES ET SABOTS - SERVICE DES FINANCES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge aux firmes suivantes, des contrats pour la fourniture de lames et sabots, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées en date du 30 octobre 2012, à savoir :

SECTION 1 - ARTICLES 1 À 4 :

Équipement SMS, 1945, 55^e avenue, Dorval, Québec, H9P 1G9, au montant total estimé de 50 216,27 \$, incluant les taxes, et ce, étant la plus basse soumission reçue et conforme.

SECTION 2 :

DRL Beaudoin Équipement, 28, de la Seigneurie Est, Blainville, Québec, J7C 3V5, au montant total estimé de 60 677,83 \$, incluant les taxes, et ce, étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera valide pour une année à compter de la date d'adjudication.

Les fonds pour cette fin seront pris à même les postes d'actifs des magasins municipaux.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1686 **SOUMISSION 2012 SI 360 – AMEUBLEMENT - SERVICE DES FINANCES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Artwoods fourniture de bureau, 156, promenade du Portage, Gatineau, Québec, J8X 4B6, pour la fourniture, la livraison et l'installation d'ameublement pour le Services des finances, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total de 33 328,61 \$, incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 12 novembre 2012, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-13310-692-24180	31 879,22 \$	Finances - Équipements non capitalisables
04-13493	1 449,39 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1687*

SUBVENTION DE 30 000 \$ - CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE BLANCHE DE GATINEAU INC. POUR L'ACHAT D'OUTILS ET LA MISE À NIVEAU D'ÉQUIPEMENT DE TRAVAIL POUR L'EXPLOITATION DU SITE DE LA FERME DALTON ET LA CONSTRUCTION DE SENTIERS DU PARC FLUVIAL DE LA RIVIÈRE BLANCHE, PHASE III

CONSIDÉRANT QUE la Corporation d'aménagement de la rivière Blanche inc., corporation sans but lucratif, dûment incorporée selon la troisième partie de la Loi sur les compagnies, sous le matricule 1162186200, ayant son siège social au 269, rue des Jacinthes, Gatineau, Québec, J8R 1L9, assure la construction des sentiers du parc fluvial de la rivière Blanche, phase III et de la gestion de la maison et du terrain de la ferme Dalton;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller du quartier de la Rivière-Blanche s'engage à verser la somme de 30 000 \$ à partir de son budget discrétionnaire (surplus ex-Ville) pour couvrir tous les coûts de réparations du camion de travail et de l'achat de divers équipements :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'accepter de verser une subvention de 30 000 \$ à la Corporation d'aménagement de la rivière Blanche de Gatineau inc. pour la mise aux normes du camion de travail et pour l'achat de divers équipements en support à la CARB pour l'exploitation et la gestion de la propriété de la ferme Dalton ainsi que des sentiers en construction;
- d'autoriser le trésorier à :
 - puiser, au surplus affecté de l'ex-Ville de Gatineau - Conseiller du district électoral de la Rivière-Blanche (budget discrétionnaire de monsieur Yvon Boucher), la somme de 30 000 \$;
 - émettre un chèque de 30 000 \$ à la Corporation d'aménagement de la rivière Blanche de Gatineau inc., sur présentation d'une pièce justificative préparée par le service concerné;
 - effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11600-972	30 000 \$	Subventions diverses - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
03-13200	30 000 \$		Surplus affecté - Subventions
02-11600-972		30 000 \$	Subventions diverses - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-1688 **SUBVENTION DE 3 800 \$ - CONFÉRENCE SAINT-VINCENT DE PAUL JEAN XXIII POUR LA GUIGNOLÉE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2012 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 3 800 \$ à l'ordre de la Conférence Saint-Vincent de Paul Jean XXIII, 1194, boulevard Saint-René Ouest, Gatineau, Québec, J8T 6H3, à titre de subvention pour la guignolée du 1^{er} décembre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79943-972	500 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	2 500 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	100 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79939-972	500 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1689 **SUBVENTION DE 1 000 \$ - CENTRE DES AÎNÉS DE GATINEAU - FÊTE DE NOËL - 7 DÉCEMBRE 2012 - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre du Centre des aînés de Gatineau, à l'attention de monsieur Sylvain Germain, 196, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 0E6, à titre de subvention pour la fête de Noël qui aura lieu le 7 décembre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	1 000 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1690 **SUBVENTION DE 700 \$ - COMITÉ DE VIE DE QUARTIER DU VIEUX-GATINEAU - ACTIVITÉ DE NOËL - 8 DÉCEMBRE 2012 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 700 \$ à l'ordre du Comité de vie de quartier du Vieux-Gatineau, à l'attention de monsieur Mustapha Bahri, coordonnateur, 89, rue Jean-René-Monette, Gatineau, Québec, J8P 5 B8, à titre de subvention pour l'activité de Noël qui aura lieu le 8 décembre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79945-972	300 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1691 SUBVENTION DE 650 \$ - ARCHE AGAPÈ - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 650 \$ à l'ordre de l'Arche Agapè, 19, rue Hanson, Gatineau, Québec, J8Y 3M4, à titre de subvention dans le cadre d'une campagne de levée de fonds.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	100 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79940-972	200 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79936-972	50 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79932-972	200 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1692 SUBVENTION DE 50 \$ - ÉLÈVES EN ADAPTATION À LA RÉALITÉ SCOLAIRE - POLYVALENTE LE CARREFOUR - CABINET DU MAIRE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre de la Polyvalente Le Carrefour, à l'attention de madame Lana Viens Malouin, enseignante, 50, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 3N2, dans le cadre d'activités de formation, culturelles ou de loisirs aux élèves en adaptation à la réalité scolaire.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	50 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1693

SUBVENTION DE 2 700 \$ - ACTIVITÉ AU PROFIT DE LA SOUPE POPULAIRE DE HULL - 14 DÉCEMBRE 2012 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 700 \$ à l'ordre de la Soupe populaire de Hull, 751, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 4B7, à titre de subvention pour une activité qui aura lieu le 14 décembre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79947-972	200 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79941-972	200 \$	Luc Angers - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79937-972	500 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond- Vanier - Aménagement - Subventions
02-79936-972	200 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions
02-79935-972	200 \$	Patrice Martin - De Wright-Parc-de-la- Montagne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	100 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79946-972	200 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79939-972	200 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79938-972	100 \$	Denise Laferrière - De Hull-Val- Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau- Manoir-des-Trembles - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1694

SUBVENTION DE 600 \$ - CHEVALIERS DE COLOMB DE STE-MARIA GORETTI, CONSEIL 9988 - ACTIVITÉS DE LEVÉE DE FONDS - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb Sainte-Maria Goretti, Conseil 9988, à l'attention de monsieur Marcel Lortie, 390, boulevard Maloney Est, C. P. 84013, Gatineau, Québec, J8P 7R8, à titre de subvention pour des activités de levée de fonds.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	600 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1695

PARTICIPATION DE MESSIEURS LES CONSEILLERS STEFAN PSENAK, ANDRÉ LAFRAMBOISE ET ALAIN RIEL À LA SOIRÉE SOULIGNANT LE 50^e ANNIVERSAIRE DES CHEVALIERS DE COLOMB, CONSEIL 5281 D'AYLMER - 8 DÉCEMBRE 2012 - 235 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise messieurs les conseillers Stefan Psenak, André Laframboise et Alain Riel à participer à la soirée soulignant le 50^e anniversaire des Chevaliers de Colomb, conseil 5281 d'Aylmer qui aura lieu à Gatineau le 8 décembre 2012.

De plus, ce comité autorise monsieur le conseiller Stefan Psenak à subventionner cette activité pour un montant de 100 \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 235 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb, conseil 5281 d'Aylmer, à l'attention de monsieur Gilles Schryer, 78, rue Principale, Gatineau, Québec, J9H 3L7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	45 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions
02-79931-972	145 \$	Stefan Psenak - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	45 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1696 **SUBVENTION DE 200 \$ - CENTRE ACTU-ELLE - ACTIVITÉS DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE DE COMMÉMORATION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES - 6 DÉCEMBRE 2012 - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE MASSON-ANGERS ET DE BUCKINGHAM - LUC MONTREUIL ET MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre du Centre Actu-Elle, à l'attention de madame Mélanie Sarazin, directrice générale, 501, rue des Pins, Gatineau, Québec, J8L 2L2, à titre de subvention pour les activités dans le cadre de la journée de commémoration contre la violence faite aux femmes qui aura lieu le 6 décembre 2012 à Thruso.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	100 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79948-972	100 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1697 **SUBVENTION DE 1 200 \$ - CLUB LIONS DE BUCKINGHAM - TÉLÉTHON - 2 DÉCEMBRE 2012 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 200 \$ à l'ordre du Club Lions de Buckingham, à l'attention de monsieur Yvon Brodeur, C. P. 2714, Gatineau, Québec, J8L 2X1, à titre de subvention pour le 12^e téléthon qui se tiendra le 2 décembre 2012. Cette campagne de financement servira à la confection de paniers de provision de Noël pour les familles défavorisées de la région.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	200 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79948-972	500 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	500 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1698 **SUBVENTION DE 150 \$ - ÉCOLE DES DEUX-RUISSEaux - PROGRAMME DE MOTIVATION POUR L'ÉQUIPE DE BRIGADIERS - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de l'École des Deux-Ruisseaux, 278, rue de l'Atmosphère, Gatineau, Québec, J9J 3V2, à titre de subvention pour le programme de motivation pour l'équipe de brigadiers pour l'année 2012-2013.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79933-972	150 \$	Alain Riel - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1699 **SUBVENTION DE 300 \$ - ÉCOLE DU BOIS JOLI - SORTIE HIVERNALE - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre de l'école du Bois Joli, à l'attention de madame Marie-Pierre Poisson, 1165, boulevard Saint-René Est, Gatineau, Québec, J8R 1N1, à titre de subvention pour l'organisation d'une sortie hivernale pour les élèves de quatrième année.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79946-972	300 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1700 **SUBVENTION DE 300 \$ - CHEVALIERS DE L'ÂGE D'OR DE GATINEAU - ACTIVITÉS SOCIALES - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre des Chevaliers de l'âge d'or de Gatineau, 390, boulevard Maloney Est, C. P. 84203, Gatineau, Québec, J8P 1K0, à titre de subvention pour l'organisation d'activités sociales.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	300 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1701 **SUBVENTION DE 1 000 \$ - FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC - DISTRICT ÉLECTORAL DE SAINT-RAYMOND-VANIER - PIERRE PHILION**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à la Fondation des maladies du coeur du Québec – Outaouais, 109, rue Wright, bureau 007, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de subvention pour la recherche.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	1 000 \$	Pierre Phillion - De Saint-Raymond– Vanier - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1702 **SUBVENTION DE 600 \$ - CLUB OPTIMISTE DE TEMPLETON - ACHAT DE CADEAUX DE NOËL - 1^{er} DÉCEMBRE 2012 - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LA RIVIÈRE-BLANCHE ET DE MASSON-ANGERS - YVON BOUCHER ET LUC MONTREUIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 600 \$ à l'ordre du Club Optimiste de Templeton, à l'attention de madame Sylvie Giroux, C. P. 85005, Gatineau, Québec, J8P 7V2, à titre de subvention pour l'achat de cadeaux de Noël à remettre aux enfants dans le besoin.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	300 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79946-972	300 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1703 **AUTORISATION DE DÉPLACEMENT - RENCONTRE AGENCE PIRANHA - OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT - MONTRÉAL - 30 NOVEMBRE 2012**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur le conseiller Stéphane Lauzon à se rendre à Montréal pour assister à une démonstration de la campagne SMS (textos) pour les opérations de déneigement le 30 novembre 2012 et accepte de rembourser les frais pouvant découler de cette autorisation, et ce, sur présentation de pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-11100-314-32336 – Conseil municipal – Frais de déplacement, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1704* **PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES**

CONSIDÉRANT QUE le Centre de développement des entreprises technologiques est le seul organisme régional spécialisé dans l'accompagnement des entreprises technologiques et d'innovation en phase de prédémarrage et de démarrage dans la région de l'Outaouais. Le Centre de développement des entreprises technologiques utilise, crée et fait la promotion de plusieurs outils d'intervention. Le Centre de développement des entreprises technologiques est aussi le seul organisme spécialisé reconnu dans ce domaine par Développement économique Canada;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de Développement économique – CLD Gatineau, par sa résolution DE-CAC-12-71 adoptée le 17 septembre 2012, acceptait de participer au financement sur un an (2012) du Centre de développement des entreprises technologiques pour un montant annuel de 17 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE le Centre de développement des entreprises technologiques reçoit aussi notamment l'appui financier de Développement économique Canada, de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, du ministère du Développement économique, de l'Innovation et des Exportations du Québec :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- de verser une subvention de 32 500 \$ pour l'année 2012 au Centre de développement des entreprises technologiques pour supporter les frais de fonctionnement de cet organisme;
- d'accepter que le protocole d'entente entre en vigueur pour l'exercice financier 2012 de la Ville de Gatineau ainsi que du Centre de développement des entreprises technologiques.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le protocole d'entente entre la Ville de Gatineau et le Centre de développement des entreprises technologiques.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 32 500 \$ au Centre de développement d'entreprises technologiques pour donner suite à la présente, et ce, sur présentation d'une pièce de comptes à payer préparée par le Service de l'urbanisme et du développement durable.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-62110-972	32 500 \$	Développement économique - Ville de Gatineau - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-1705

SOUMISSION 2012 SP 048 - LOCATION D'UN COMPACTEUR À ASPHALTE (SANS OPÉRATEUR) ADDITIONNEL - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2012-486 en date du 11 avril 2012, adjugeait un contrat de location de quatre compacteurs à asphalte (sans opérateur) à la firme Hewitt Équipement Limitée, sur la base du prix inscrit à la formule de soumission pour un montant total de 96 551,95 \$, incluant les taxes, pour une période de trois années;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit se départir du compacteur 170VC452 qui est désuet et non fiable;

CONSIDÉRANT QUE le contrat est pour une période approximative de 29 mois à compter de la date d'adjudication et se terminera le 14 avril 2015;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur Hewitt Équipement Limitée est disposé à fournir un compacteur supplémentaire aux mêmes conditions que l'appel d'offres 2012 SP 048 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service des travaux publics à faire la location d'un compacteur à asphalte (sans opérateur) additionnel auprès de la firme Hewitt Équipement Limitée, le tout selon le prix apparaissant à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 19 444,49 \$ pour la période approximative de 29 mois débutant à la date d'adjudication et se terminant le 15 avril 2015.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2013 à 2015, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31210-515	641,32 \$	Rues pavées - Location - Machinerie, véhicules
04-13493	29,16 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1706 **REJET - SOUMISSION 2012 SP 287 - ENTRETIEN DE GÉNÉRATRICES D'URGENCE DANS LES ÉDIFICES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT QUE la Division de l'approvisionnement a lancé, le 13 septembre 2012, un appel d'offres public pour l'entretien, la réparation et la location de génératrices d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE les documents d'appel d'offres prévoyait l'octroi du contrat basé uniquement sur le montant total pour l'entretien préventif, que les appels de services, les travaux de réparation et de location de génératrices représentent une partie substantielle des coûts estimés et qu'il y a donc lieu de réviser les documents d'appel d'offres en conséquence;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujetti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par le comité exécutif, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité rejette les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 2012 SP 287 et autorise la Division de l'approvisionnement du Service des finances à procéder au lancement d'un nouvel appel d'offres public.

Adoptée

CE-2012-1707 **SOUMISSION 2012 SP 321 - FOURNITURE DE BÉTON BITUMINEUX POUR LA PÉRIODE HIVERNALE - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction DJL inc., 20, rue Émile-Bond, Gatineau, Québec, J8Y 3M7, pour la fourniture de béton bitumineux d'hiver, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 31 octobre 2012, et ce étant la seule soumission reçue et conforme, à savoir :

0 à 1000 tonnes métriques : 224,20 \$/tonne métrique, taxes incluses;
 1001 à 1500 tonnes métriques : 206,96 \$/tonne métrique, taxes incluses;
 1501 à 2000 tonnes métriques : 189,71 \$/tonne métrique, taxes incluses;
 2000 à 2500 tonnes métriques : 172,46 \$/tonne métrique, taxes incluses.

Le contrat sera valide du 5 décembre 2012 jusqu'à l'ouverture des usines prévue vers le 15 mai 2013. Les prix unitaires seront fixes pour la durée du contrat.

Le béton bitumineux sera acheté selon les besoins et les fonds à cette fin seront pris, jusqu'à concurrence des fonds disponibles, à même le poste budgétaire 02-31210-625 – Rues pavées – Asphalte.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1708

PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU À UNE ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE GATINEAU - 6 DÉCEMBRE 2012 - 45 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau à participer à une activité de la Chambre de commerce de Gatineau le 6 décembre 2012.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 45 \$ à l'ordre de la Chambre de commerce de Gatineau, 45, rue de Villebois, suite 100, Gatineau, Québec, J8T 8J7, pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	43,04 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
04-13493	1,96 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1709*

ADOPTION DU PLAN D'ACTION DE GATINEAU POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE 2012-2015 (CADRE DE FINANCEMENT) - PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR LA SOLIDARITÉ ET L'INCLUSION SOCIALE 2010-2015

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015, la région de l'Outaouais a reçu un montant de 3 800 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2012-441 en date du 8 mai 2012 :

- accepte la gestion du fonds associé au PAGESIS 2012-2015, conditionnel à la signature d'un protocole d'entente avec la Conférence régionale des élus de l'Outaouais et à l'obtention d'une subvention pour la coordination des travaux liés à la mise en œuvre du PAGESIS 2012-2015;
- mandate la Commission Gatineau, Ville en santé pour élaborer le PAGESIS 2012-2015;

- adopte le processus d'élaboration du PAGESIS 2012-2015 tel que recommandé par la Commission Gatineau, Ville en santé;
- autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier, à signer les protocoles d'entente avec la Conférence régionale des élus de l'Outaouais pour l'obtention du fonds associé au PAGESIS 2012-2015 et pour l'obtention d'une subvention pour la coordination des travaux liés à la mise en œuvre du PAGESIS 2012-2015;
- autorise le trésorier à augmenter le budget des revenus et des dépenses du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés des sommes à recevoir à même les protocoles;

CONSIDÉRANT QUE la Commission Gatineau, Ville en santé, à sa réunion du 27 septembre 2012, recommandait au conseil municipal d'adopter le Plan d'action de Gatineau pour la solidarité et l'inclusion sociale 2012-2015 (Cadre de financement) :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'adopter le Plan d'action de Gatineau pour la solidarité et l'inclusion sociale 2012-2015 (Cadre de financement) qui précise, entre autres, les critères d'admissibilité et les critères d'évaluation des projets;
- d'autoriser le trésorier à augmenter le budget des revenus et des dépenses du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés des sommes à recevoir à même les protocoles.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-1710*

PROJET-PILOTE « ACCÈS LOISIRS ET CULTURE DE GATINEAU » 2012 ET POURSUITE DU PROJET POUR 2013

CONSIDÉRANT QUE la tarification de la carte Accès Gatineau à 5 \$ pour les moins de 18 ans a débuté le 1^{er} mai 2010;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2010-485 en date du 11 mai 2010, mandatait le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés pour développer avec le milieu, en collaboration avec le Service des arts, de la culture et des lettres, un projet-pilote permettant une accessibilité plus grande aux activités de loisirs et aux activités culturelles pour la population plus vulnérable;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil garantissait un montant de base de 65 000 \$ annuellement pour l'accessibilité;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des partenaires désire poursuivre la mise en œuvre du projet-pilote :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'accepter le rapport de la phase II du projet-pilote.

De plus, que ce comité recommande au conseil d'adopter les propositions de la phase III pour 2013.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2013, la somme de 65 000 \$ pour la poursuite du projet.

Les fonds à cette fin sont prévus au budget 2013 :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-59110-971	65 000 \$	Programme d'accessibilité universelle - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 novembre 2012 conditionnellement à l'adoption du budget 2013.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-1711 **SUBVENTION DE 2 800 \$ - CLUB OPTIMISTE DE GATINEAU POUR LE NOËL DES ENFANTS DÉFAVORISÉS - 13 DÉCEMBRE 2012 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 800 \$ au Club optimiste de Gatineau, C. P. 82007, Gatineau, Québec, J8T 8B0, à titre de subvention pour le Noël des enfants défavorisés le 13 décembre 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Marc Bureau - Maire - Subventions
02-79944-972	750 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79948-972	50 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	100 \$	Luc Montreuil - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79946-972	100 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79945-972	500 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79943-972	500 \$	Joseph De Sylva - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79942-972	500 \$	Patsy Bouthillette - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79939-972	100 \$	Nicole Champagne - De Limbour - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	André Laframboise - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 novembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1712* RÈGLEMENT NUMÉRO 727-2012 AUTORISANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 8 000 000 \$ POUR EFFECTUER LES TRAVAUX DE RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX ET DE SÉPARATION DES ÉGOUTS, DE BORDURES ET DE TROTTOIRS DE BÉTON, DE CHAUSSÉES, AINSI QUE LE PAVAGE SUR DIVERSES RUES DU SECTEUR MONDOUX, DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE DE LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE (TECQ) - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - JOSEPH DE SYLVA

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adopter le Règlement numéro 727-2012 autorisant une dépense et un emprunt de 8 000 000 \$ pour effectuer les travaux de réfection des services municipaux et de séparation des égouts, de bordures et de trottoirs de béton, de chaussées, ainsi que le pavage sur diverses rues du secteur Mondoux, dans le cadre du programme d'aide de la taxe fédérale d'accise sur l'essence (TECQ).

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-1713* ENTENTE ENTRE LA CORPORATION URBAMANIA ET LA VILLE DE GATINEAU POUR LA RÉALISATION DE SYMPHONIE DANS LE ROC - SOUTIEN FINANCIER DE 50 000 \$ ET 15 000 \$ EN SERVICES

CONSIDÉRANT QUE *Symphonie dans le roc*, qui aura lieu le 29 juin 2013, est une occasion unique de faire connaître le visage de Gatineau et de lui offrir une vitrine nationale par une captation et une diffusion assurées par la Société Radio-Canada dans un partenariat d'une valeur de 400 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'événement sera déployé au sein même de la Carrière Lafarge à Gatineau offrant ainsi au spectateur une nouvelle expérience scène, effets lumineux et projections sur les murs de roc;

CONSIDÉRANT QUE les partenaires régionaux, la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, Tourisme Outaouais ainsi que Développement économique –CLD Gatineau estiment que l'originalité de ce projet et l'impact médiatique qu'il apportera à la région mérite un soutien et que l'ensemble des partenaires investiront dans sa production;

CONSIDÉRANT QU'un protocole d'entente sera négocié et signé entre la Ville de Gatineau et la Corporation énonçant les termes et conditions couvrant l'implication des parties dans le cadre de la réalisation de *Symphonie dans le roc* :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil :

- d'approuver la participation financière de la Ville de Gatineau pour la réalisation de *Symphonie dans le roc*, par un soutien ponctuel de 65 000 \$. Ce montant sera conditionnel à l'obtention de l'engagement des partenaires identifiés au projet, de l'engagement formel de Radio-Canada comme diffuseur et de l'accord de la firme Lafarge pour l'utilisation des lieux;
- d'autoriser le trésorier à :
 - puiser aux imprévus 2012, les sommes nécessaires approuvées par la présente résolution pour la réalisation de *Symphonie dans le roc* soit un budget de 50 000 \$ en soutien financier au 71529-971 et de 15 000 \$ en services au 71529-121;
 - émettre les chèques selon les modalités établies au protocole d'entente;

- d'autoriser le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et la Corporation Urbamania.

L'organisme s'engage à fournir au Service des arts, de la culture et des lettres, 30 jours avant la tenue de l'événement, un certificat d'assurance responsabilité civile générale au montant de 3 000 000 \$ et s'engage également à dégager la Ville de Gatineau de toute responsabilité pour dommages à autrui pouvant résulter de la tenue de l'événement et désigner la Ville de Gatineau comme assurée additionnelle sur leur police d'assurance responsabilité civile.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71529-121	15 000 \$	Autres festivals - Temps supplémentaire - Réguliers - Policiers
02-71529-971	50 000 \$	Autres festivals - Contributions

Les virements de fonds seront effectués de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-99900-999	65 000 \$		Imprévus - Autres
02-71529-121		15 000 \$	Autres festivals - Temps supplémentaire - Réguliers - Policiers
02-71529-971		50 000 \$	Autres festivals - Contributions

Un certificat du trésorier a été émis le 27 novembre 2012.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2012-1128D2 DÉPÔT DE DOCUMENT

1. Dépôt de la liste des mouvements de personnel syndiqué en vertu du règlement numéro 79-2002 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires - Période du 26 septembre au 30 octobre 2012

CE-2012-1714 RENOUVELLEMENT DU RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE DES POLICIERS ET DES RETRAITÉS DE CE GROUPE POUR L'ANNÉE 2013

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'approuver la nouvelle tarification du contrat d'assurance collective du régime des policiers et des retraités de ce même groupe à compter du 1^{er} janvier 2013;

CONSIDÉRANT QUE lors de la mise au marché du 1^{er} janvier 2012, la tarification a été garantie pour une période de deux années pour les couvertures d'assurance vie et d'invalidité de longue durée soit pour 2012 et 2013;

CONSIDÉRANT QUE lors de la mise au marché du 1^{er} janvier 2012, des augmentations de taux préétablies avaient été fixées pour l'année 2013 pour les couvertures de soins médicaux (+10 %) et de soins dentaires (+7 %);

CONSIDÉRANT QUE ce comité a accepté ces conditions par sa résolution numéro CE-2011-1702 en date du 2 novembre 2011;

CONSIDÉRANT QUE la firme Aon Hewitt a effectué l'analyse de la tarification soumise par la SSQ Groupe financier et que celle-ci respecte les termes de l'entente avec l'assureur et qu'elle nous recommande l'acceptation des conditions de renouvellement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la proposition de renouvellement de la tarification du régime d'assurance collective des policiers et des retraités de ce groupe à compter du 1^{er} janvier 2013 de la SSQ Groupe financier, applicable pour la période s'échelonnant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, et ce, selon les conditions indiquées dans la lettre du 8 novembre 2012 de la firme Aon Hewitt, dont la copie fait partie intégrante de la présente résolution.

Les fonds à cette fin seront pris aux postes budgétaires concernés jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 23 novembre 2012 conditionnellement à l'adoption du budget 2013.

Adoptée

CE-2012-1715 **MESURE DISCIPLINAIRE - EMPLOYÉ 110975**

CONSIDÉRANT QU'une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'enquête;

CONSIDÉRANT le dossier de l'employé;

CONSIDÉRANT l'ensemble des faits analysés ainsi que l'état de la jurisprudence en droit de travail;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné entérinent les conclusions suite à l'enquête :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la suspension d'un mois à l'employé 110975.

Les dates de la suspension seront déterminées par le service concerné en collaboration avec le Service des ressources humaines.

Adoptée

CE-2012-1716 **MANDATER LE SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES AFIN D'ENTAMER DES PROCÉDURES CONCERNANT L'IMMEUBLE SITUÉ AU 161-163, RUE LAURIER - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-VAL-TÉTREAU - DENISE LAFERRIÈRE**

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement relatif à la salubrité et à l'entretien des habitations, des logements et des chambres numéro 508-2007 et du Règlement de construction numéro 504-2005, le propriétaire de l'immeuble situé au 161 à 163, rue Laurier a l'obligation de faire évacuer le bâtiment dangereux et impropre à l'habitation, de le consolider sans délai et de le réparer ou de démolir;

CONSIDÉRANT QU'une mise en demeure a été livrée par huissier en date du 5 novembre 2012 aux propriétaires leur demandant de faire évacuer le bâtiment, de le consolider et de le réparer ou de le démolir;

CONSIDÉRANT QU'un rapport d'un ingénieur, reçu le 26 octobre 2012, établit que la construction doit être évacuée parce qu'elle est devenue dangereuse et qu'elle doit être démolie;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu en conséquence de soumettre le dossier aux procureurs de la Ville de Gatineau afin d'exiger l'évacuation du bâtiment et la consolidation, la réparation ou la démolition complète de celui-ci puisque la construction est dans un état tel qu'elle représente un risque d'effondrement et un risque pour la sécurité des personnes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité mandate les procureurs de la Ville de Gatineau pour déposer une requête à la Cour supérieure afin d'obtenir un jugement visant à obliger le propriétaire de l'immeuble situé au 161 à 163, rue Laurier à faire évacuer le bâtiment immédiatement, de le consolider sans délai et d'exiger sa réparation ou sa démolition complète dans un délai de 30 jours, s'il n'existe pas de remèdes utiles pour le réparer.

D'exiger du propriétaire que le terrain soit remis à son état naturel une fois que le bâtiment aura été démoli, avec un nivellement, un ensemencement et l'installation d'une clôture érigée selon les standards de la réglementation afin d'empêcher toute utilisation non autorisée du site dégagé.

À défaut pour le propriétaire de se conformer au délai imparti par la Cour, d'autoriser la Ville de Gatineau à faire évacuer le bâtiment et d'autoriser celle-ci à consolider et rénover ou démolir le bâtiment et aussi à niveler, ensemercer et clôturer le terrain vacant par la suite, et ce, aux frais du propriétaire.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif